

Partager

Email destinataire :

Vous devez renseigner un email valide

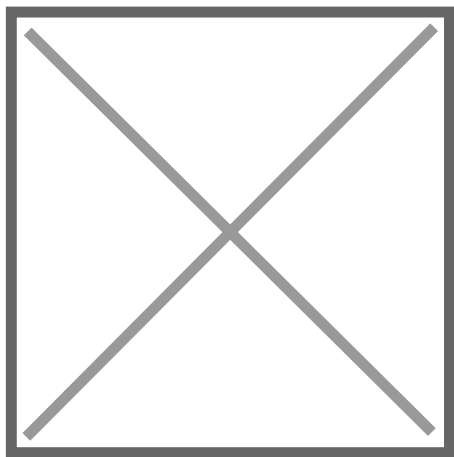
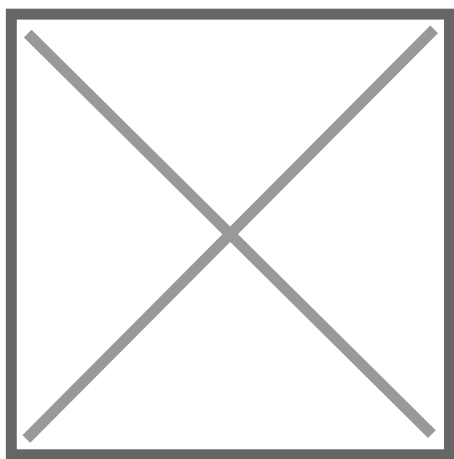
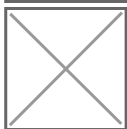
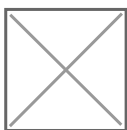
Envoyer

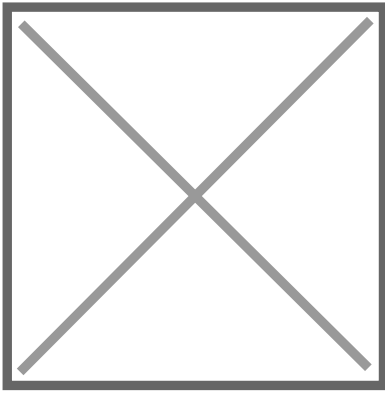
Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement

Le mail de partage a bien été envoyé.

Ajouter au comparateur

M2 Théorie et démarche du projet de paysage





Master

Mention Agrosciences, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt

Régime(s) d'inscription

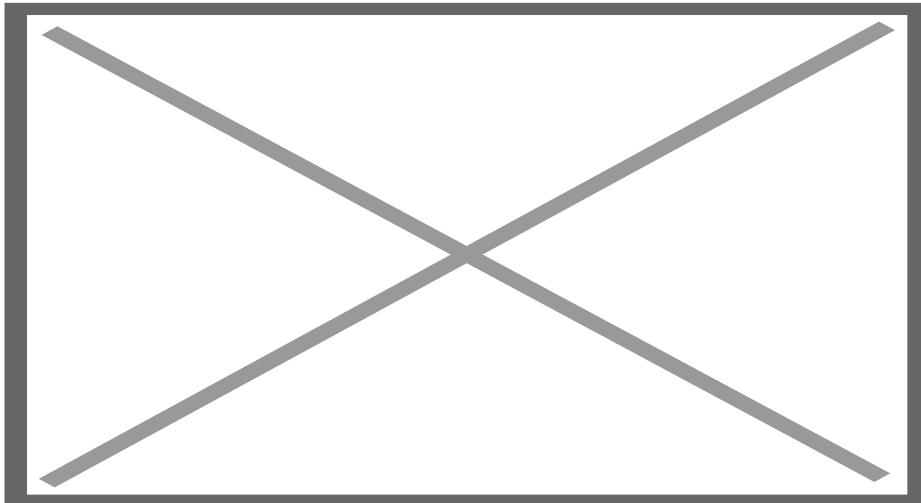
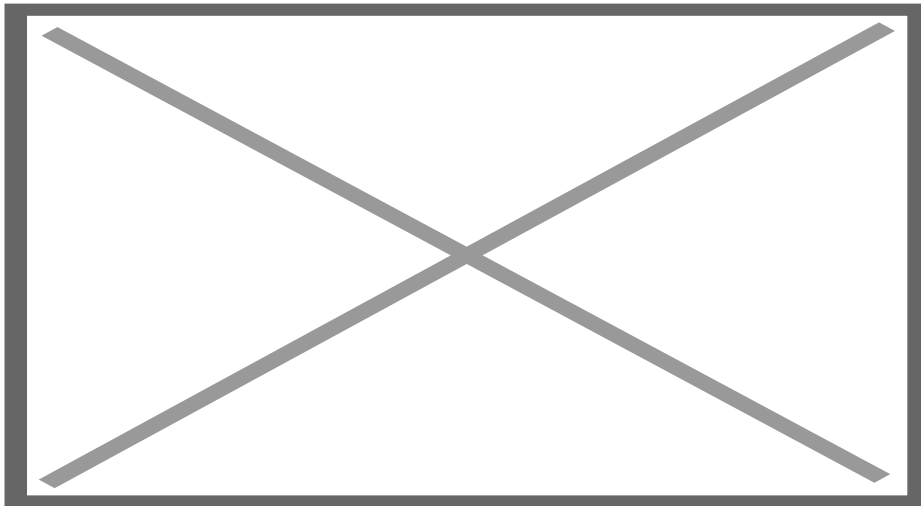
Formation initiale Formation continue

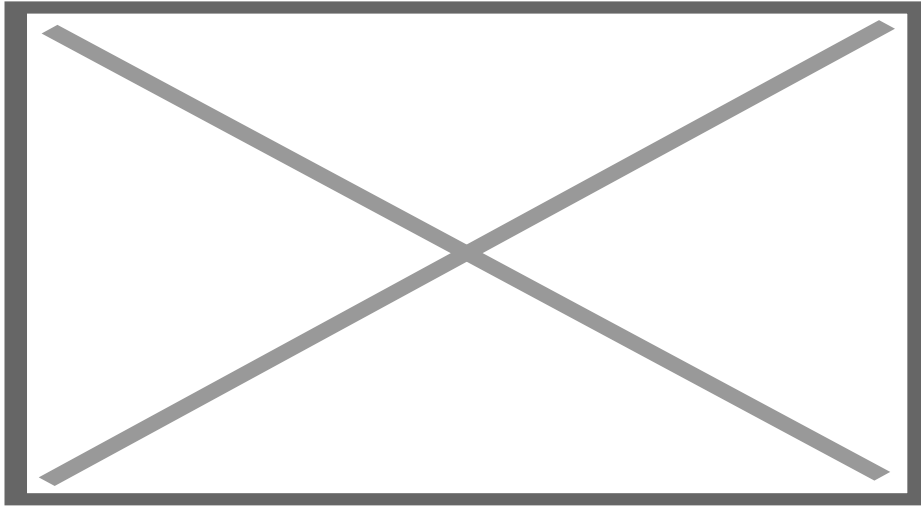
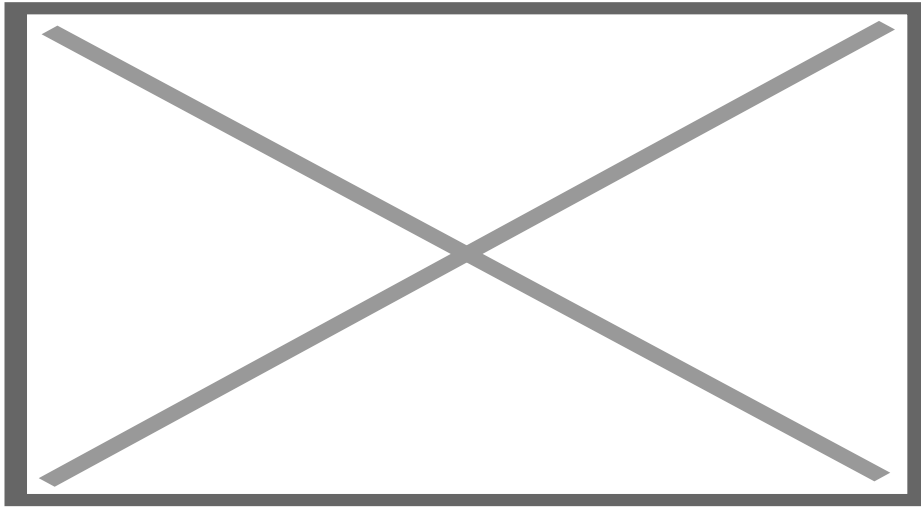
Langue(s) d'enseignement

Français

[Télécharger la fiche détaillée](#)

[Je candidate](#)





■ ■

Informations

- [Présentation](#)
- [Admission](#)
- [Programme](#)

Présentation

Compétences

Sélectionner et relier des connaissances académiques et pratiques dans le domaine du paysage et du projet.

Objectifs pédagogiques de la formation

L'architecture du paysage (paysagisme) a élargi son champ traditionnel de conception des parcs et des jardins dans les villes au design paysager de l'espace urbain, à la médiation paysagère de l'aménagement des espaces

ouverts des territoires urbains et périurbains, et à la gestion et reconnaissance des paysages ruraux. Le champ d'action des professionnels du paysage embrasse de plus en plus des questions environnementales, géographiques et sociales pour redéfinir les relations entre les demandes sociales de qualité du cadre de vie, le travail de conception des aménagements de l'espace et l'évolution des territoires ruraux et urbains. A travers les paysages, les sociétés contemporaines redéfinissent leurs relations à l'espace et à la nature et repensent leurs manières d'aménager les territoires. Pour répondre à cette orientation, le parcours-type propose d'apporter des compétences scientifiques et techniques dans le domaine des sciences du paysage et du jardin à travers ses différentes composantes : architecturale, urbanistique, écologique, géographique, historique, agronomique, horticole, économique et politique. Par une vision intégrative, à la fois multidisciplinaire et multi-échelles (de l'échelle moléculaire ou minéralogique à la parcelle culturale, au bassin-versant ; du parc public au grand territoire), ce programme propose une formation aux démarches et méthodes de travail destinées à établir des ponts entre les champs développés dans la conception (architecture, urbanisme, projet de paysage) et ceux relevant des sciences sociales (géographie, sociologie, etc.) ou de l'environnement (agronomie, écologie). Son axe central est la connaissance théorique et pratique du paysage et des processus du projet de paysage. Les disciplines imbriquées permettent d'analyser les projets de façon globale et à l'interface entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Le parcours se positionne entre recherche et pratique professionnelle en questionnant les pensées et les pratiques des professionnels des paysages et des jardins. Envisagé aux prismes de l'interface nature-culture, de la planification, et de l'aménagement des territoires, ce cursus forme ainsi des spécialistes du paysage et des chercheurs capables de formuler des questions et démarches de recherche au service des pratiques des professionnels du paysage et des pouvoirs publics.

Débouchés

Professionnels

Administration territoriale

Après un master : Chargé(e) d'études

Après un Master ou Master + Doctorat : chercheur ou enseignant-chercheur

Chargé d'études environnement

Chargé·e de projet

Chef de projet

consultant

Admission

Voie d'accès

Science politique

Humanités

Histoire

Géographie et aménagement

Sciences sociales

Arts
Sciences de la vie
Sciences pour l'ingénieur

Capacité d'accueil

Places

17

Public visé et prérequis

Le parcours TDPP se positionne entre recherche et pratique professionnelle, entre sciences exactes et sciences sociales, il est ouvert à des étudiants issus de cursus et de disciplines variés (géographie, urbanisme, philosophie, sociologie, écologie, architecture, paysage...) souhaitant approfondir leurs connaissances sur le paysage et le projet. Les élèves doivent avoir validés une année de M1 et disposer d'une bonne culture générale ainsi que d'une aptitude aux démarches transversales et multidisciplinaires.

Période(s) de candidature

Plateforme Inception

Du 15/02/2026 au 30/06/2026

Pièces justificatives

Obligatoires

Coordonnées référents (obligatoire pour les candidats non internationaux).

Lettre de motivation.

Projet de recherche.

Tous les relevés de notes des années/semestres validés depuis le BAC à la date de la candidature.

Attestation de français (obligatoire pour les non francophones).

Curriculum Vitae.

Facultatives

Lettre de recommandation ou évaluation de stage.

Descriptif détaillé et volume horaire des enseignements suivis depuis le début du cursus universitaire.

Dossier VAPP (obligatoire pour toutes les personnes demandant une validation des acquis pour accéder à la formation) <https://www.universite-paris-saclay.fr/formation/formation-continue/validation-des-acquis-de-lexperience>.

Fiche de choix de M2 (obligatoire pour les candidats inscrits en M1 à l'Université Paris-Saclay) à télécharger sur <https://urlz.fr/i3Lo>.

Document justificatif des candidats exilés ayant un statut de réfugié, protection subsidiaire ou protection temporaire en France ou à l'étranger (facultatif mais recommandé, un seul document à fournir) :

- Carte de séjour mention réfugié du pays du premier asile
- OU récépissé mention réfugié du pays du premier asile
- OU document du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés reconnaissant le statut de réfugié
- OU récépissé mention réfugié délivré en France
- OU carte de séjour avec mention réfugié délivré en France
- OU document faisant état du statut de bénéficiaire de la protection subsidiaire en France ou à l'étranger.

Programme

Tronc commun

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
Histoire des jardins et du paysagisme	6	Semestre 1	45	15							

Histoire des jardins et du paysagisme

ECTS : 6

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 45

Travaux dirigés : 15

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Prérequis

Aucun

Programme / plan / contenus

L'UE se compose de plusieurs séquences :

- *Entre théorie et pratique.* Cette séquence, qui prend la forme de visites de terrain, est consacrée à appliquer les acquis théoriques à la lecture de jardins, parcs et espaces ouverts historiques ou contemporains sur la base de thématiques transversales touchant autant les démarches que les outils de projet.

- *De l'histoire à l'œuvre.* Cette séquence vise à développer les compétences nécessaires à la lecture critique et à l'analyse approfondie des textes scientifiques : identifier la structure argumentative des articles de recherche, repérer les éléments clés (problématique, méthodologie, résultats, discussion), évaluer la rigueur et la portée des démonstrations proposées, et restituer les contenus de manière synthétique.

Chaque année, le cours bénéficie de l'intervention de deux chercheur/e/s invité/e/s chargé/e/s de présenter une œuvre ou une recherche originale relevant du champ disciplinaire du programme

Objectifs d'apprentissage

Cette unité d'enseignement porte sur l'histoire des savoirs et savoir-faire de la pratique paysagiste entre la Renaissance et le XXI^e siècle en Europe.

Interrogée selon une perspective de longue durée et avec les méthodes d'analyse propres aux sciences historiques, l'évolution des métiers liés à la conception du paysage à toutes les échelles (jardin, parc, quartier, ensemble d'habitation, urbanisme paysager, etc.) est traitée dans ses multiples dimensions : le contexte culturel, social et économique qui a présidé à l'élaboration des projets et à

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
<u>Démarches paysagistes et politiques publiques de paysage en Europe</u>	6	Semestre 1	30	42							

Démarches paysagistes et politiques publiques de paysage en Europe

ECTS : 6

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 30

Travaux dirigés : 42

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Prérequis

Aucun

Programme / plan / contenus

Les cours et l'encadrement de l'exercice sur le terrain sont réalisés conjointement par un.e architecte paysagiste et par une géographe. La séquence d'atelier-terrain, depuis 2023, prend la forme d'une semaine à choix : soit une semaine à Versailles sur la prospective territoriale, soit une semaine hors-les-murs Agropaysage. Celle-ci se déroule en immersion à la Cité des paysages de Meurthe-et-Moselle (pays Terre de Lorraine), avec l'appui du collectif Paysages de l'après pétrole. Cet atelier-terrain est un lieu de débat, de rencontres et d'expérimentation pluridisciplinaire avec une équipe d'élèves ingénieurs agronomes (spé Agricultures des territoires, ENSAIA), des élèves architectes (ENSA Nancy, avec la chaire Nouvelles Ruralités) et des élèves paysagistes (ENSP), tous équivalent Master 2. Des interventions de paysagistes praticiens, présentant leurs relations avec les acteurs des politiques publiques, complètent le cours théorique.

Objectifs d'apprentissage

Cinq objectifs :

- Mettre en évidence les itérations entre théorie et pratique du projet de paysage, à partir d'exemples de projets de paysage
- Acquérir une culture générale des recherches sur les territoires agri-urbains/périurbains et la thématique de l'agriculture urbaine, au sens large, ainsi qu'en prospective territoriale
- Expliciter la théorie du paysage comme relation, et ses concepts de mise en pratique : territoire archipel, ville fertile, agri-urbanisme, lisière urbaine

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
<u>Démarches patrimoniales de gestion des paysages</u>	6	Semestre 1	15	39							

Démarches patrimoniales de gestion des paysages

ECTS : 6

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 15

Travaux dirigés : 39

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Prérequis

Aucun

Programme / plan / contenus

Six conférences abordent les notions de patrimoine, de valeurs patrimoniales et de patrimonialisation, les outils juridiques et leur mise en œuvre, les acteurs et les logiques d'acteurs, les dilemmes de la gestion du patrimoine et la mobilisation du patrimoine paysager dans la construction identitaire des territoires. Chaque séance est accompagnée d'une sélection de textes, présentés par les étudiants. Enfin, deux séances sont réservées à des présentations de travaux par les étudiants.

Un stage de terrain d'une semaine permet d'aborder ces notions et leur mise en œuvre sur un terrain concret.

Objectifs d'apprentissage

L'objectif est de mettre en question le concept de patrimoine, appliqué aux paysages et à leur gestion : historique, différentes acceptions, notion de patrimonialisation. On questionnera le paysage comme objet d'une gestion patrimoniale.

Le patrimoine et le paysage sont invoqués à l'appui de constructions identitaires territoriales, qui viennent fonder des projets et des politiques publiques. Il convient de comprendre les modalités de telles constructions et d'identifier les acteurs impliqués, leurs intérêts et leurs modèles de référence. On analysera les conditions de mise en œuvre d'actions sur le patrimoine et sur le paysage. Les outils juridiques qui visent à protéger ou gérer les éléments de patrimoine seront étudiés, ainsi que leurs effets. On identifiera les réseaux d'acteurs engagés dans des actions paysagères et patrimoniales, pour mettre à jour leurs finalités et leurs modalités d'intervention.

Organisation générale et modalités pédagogiques

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
<u>Cultures professionnelles, méthodologies de la recherche</u>	3	Semestre 1	12	12							

Cultures professionnelles, méthodologies de la recherche

ECTS : 3

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 12

Travaux dirigés : 12

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Prérequis

Aucun

Programme / plan / contenus

Les élèves sont invités à participer à des cycles de conférences organisés sur un programme conjoint avec d'autres formations de l'ENSP (paysagistes DEP), de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (master Jardins historiques, patrimoine et paysage) ou encore de l'Université Paris-Saclay (master Approche écologique des paysages) ou du MNHN de Paris. Elles proposent aussi une ouverture sur l'extérieur avec des colloques du monde de la recherche en paysage.

Objectifs d'apprentissage

Le principal objectif est de proposer une ouverture vers des champs disciplinaires et des méthodes de recherches sur et autour du paysage et du projet. C'est l'occasion de présenter différentes démarches de recherche, tant en sciences humaines et sociales « pures » qu'à l'interface avec les sciences du vivant, l'agronomie ou l'écologie, mais toujours en lien avec le projet de paysage.

Organisation générale et modalités pédagogiques

Séminaires/Conférences mutualisés avec d'autres établissements.

L'évaluation prend la forme d'un compte-rendu de colloque ou de journée de conférences, choisi par l'étudiant parmi l'offre proposée, rédigé à la façon des comptes-rendus critiques des périodiques scientifiques.

Modalités pédagogiques particulières

Non

Compétences

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
<u>Approches géographiques, historiques et écologiques des paysages</u>	6	Semestre 1	42	18							

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
■											

Approches géographiques, historiques et écologiques des paysages

ECTS : 6

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 42

Travaux dirigés : 18

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Prérequis

Non

Programme / plan / contenus

Le paysage est d'abord abordé sous un angle épistémologique en repositionnant le concept dans l'évolution des disciplines. Dans un deuxième temps, le module aborde l'étude des paysages d'interface en privilégiant une entrée par milieux (littoral, montagne, forêt, ville, zone humide) : la diversité de ces milieux est analysée en croisant les regards et en pensant le paysage comme un processus évolutif dans l'interaction entre faits historiques et faits biophysiques. La dimension immatérielle, sensible du paysage, est également intégrée par le biais des modèles symboliques et des représentations sociales qui se lisent à des échelles individuelles et collectives.

Parallèlement, ce module s'appuie sur les notions et concepts opérationnels mobilisés par les paysagistes en situation professionnelle. Les pratiques paysagistes contemporaines marquées aujourd'hui par une forte écologisation des savoirs et savoir-faire sont présentées en relation avec le renouvellement des commandes publiques.

Objectifs d'apprentissage

Ce module accorde une place importante aux expériences de recherche interdisciplinaires et à la transversalité des approches associant théories et pratiques.

On attend de l'étudiant à l'issue de cette UE qu'il soit capable de prendre en compte les principes des approches géographiques et écologiques du paysage, dans une logique de conseil de la maîtrise d'ouvrage en lien avec les projets de paysage/territoire. Sous un angle théorique, l'étudiant apprendra à identifier les problèmes que pose la gestion et la gouvernance des milieux par rapport à la

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
<u>Projet de paysage et photographie</u>	3	Semestre 1	6	28							

Projet de paysage et photographie

ECTS : 3

Semestre calendaire : Semestre 1

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 6

Travaux dirigés : 28

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Prérequis

Non

Programme / plan / contenus

Conférences sur l'histoire croisée de la photographie de paysage et de l'histoire contemporaine du paysagisme. Visites de projets d'espaces publics ou d'urbanisme, atelier de prise de vue sur le terrain, discussion autour des photographies produites, analyse des discours et des corpus visuels existant.

Objectifs d'apprentissage

Se constituer une culture de la photographie dite « de paysage » et s'interroger sur la photographie comme outil d'aide au projet. S'initier aux méthodes d'analyse critique de projet et comprendre le rôle qu'y jouent les représentations photographiques. Se familiariser avec l'outil photographique et les exercices de prise de vue, de sélection d'images et de mise en page. Apprendre les méthodes d'analyse de documents visuels.

Organisation générale et modalités pédagogiques

Cours en salle et sorties de terrain. Le contrôle de connaissances se fait sous la forme d'une présentation orale finale (un tiers de la note) et de la remise d'un rapport écrit (deux tiers de la note) qui reprennent et mettent en perspective l'ensemble du travail effectué dans l'UE.

Modalités pédagogiques particulières

Non

Compétences

- Savoir analyser des documents iconographiques dans le cadre d'un projet de paysage.
- Être capable de faire le lien entre des observations in situ et des représentations graphiques.

Tronc commun

Matières	ECTS	Semestre	Cours	TD	TP	Cours- TD	Cours- TP	TD- TP	A distance	Projet	Tutorat
Methodologie de la recherche	2	Semestre 2	6	18							

Methodologie de la recherche

ECTS : 2

Semestre calendaire : Semestre 2

Détail du volume horaire

Cours magistraux : 6

Travaux dirigés : 18

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Prérequis

Bonne maîtrise de la langue française et sensibilité à la rédaction scientifique en français / anglais.

Programme / plan / contenus

Deux types de séquences-ateliers :

- Des séances de travail collectives sur les sujets de mémoire pressentis, avec un appui aux démarches de recherche bibliographique (faire un état de l'art) et au savoir-faire pour mobiliser les concepts et les méthodes enseignées. La spécificité de l'étude des pratiques de projet de paysage, au sens large de cette expression, est discutée (transdisciplinarité, recherche par ou sur le projet).
- Des séances de préparation/entraînement, sur les aspects plus formels, de l'oral et de l'écrit

Objectifs d'apprentissage

Apprendre à élaborer un projet de recherche producteur de connaissances nouvelles en matière de paysage : choix du sujet, revue de littérature, formulation d'un problème et d'une hypothèse, construction d'un cadre exploratoire. Savoir puiser dans différentes méthodes disciplinaires, en fonction de son parcours antérieur, pour construire une méthodologie rigoureuse autour de son sujet. Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral son sujet de recherche à un public pluridisciplinaire.

Organisation générale et modalités pédagogiques

Les présentations thématiques des projets de mémoire, sous forme de montage numérique et d'un dossier de 10 à 15 pages, seront faites en fin de semestre et seront évaluées par l'ensemble des enseignants du master.

Modalités pédagogiques particulières

Non

[illegible]

Projet de recherche

ECTS : 28

Semestre calendaire : Semestre 2

Détail du volume horaire

Projet : 600

Langue d'enseignement

Français

Enseignement à distance

non

Prérequis

Avoir été initié au préalable à une démarche de recherche

Programme / plan / contenus

Personnalisé. En accord avec l'enseignant encadrant le mémoire; des points réguliers se font pour suivre l'avancée du travail de recherche

Objectifs d'apprentissage

- Produire un mémoire de recherche sur un sujet lié au paysage ou/et au projet de paysage.
- Expérimenter une démarche autonome de recherche avec la construction d'un sujet original qui devra être problématisé, avec l'exposé d'un cadre méthodologique, la présentation et discussion des résultats
- Développer une démarche critique en termes de recherche et/ou de recherche-action

Organisation générale et modalités pédagogiques

Mémoire supervisé par au moins un enseignant-chercheur avec possibilité de faire un stage de 2 à 6 mois. Points d'avancement réguliers au cours du semestre. En l'absence de stage ou de stage court (inférieur à 4 mois), des travaux de recherche (présentation de l'état de l'art et des matériaux de la recherche, traitement des données, etc.) accompagnés de rendez-vous réguliers avec le(s) encadrant(s) de mémoires assureront la continuité pédagogique de l'UE. Remise du mémoire et soutenance en juin/juillet ou septembre.

Modalités pédagogiques particulières

Présentation possible d'un mémoire en anglais avec l'accord au préalable du jury

Compétences

- Apprendre, à partir d'un sujet d'intérêt, à construire une démarche de recherche

Lieu(x) d'enseignement

VERSAILLES

Contact(s)

- **Yves PETIT-BERGHEM**

Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage (ENSP Versailles)

<http://www.universite-paris-saclay.fr/formation/master/agrosciences-environnement-territoires-paysage-foret/m2-theorie-et-demarche-du-projet-de-paysage>